Fiche de données de sécurité

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (CE) n° 1907/2006, Règlement (CE) n° 1272/2008 et
Règlement (UE) n° 2020/878

Date de révision : 02-mars-2023 **Version** 2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

SDS # NPL-S142-EU-FR
Nom du produit Absorbant en vrac PIG Dri

Autres moyens d'identification

Substance pure/mélange Mélange

Contient Calcium Carbonate

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée PIG Dri est un absorbant de sol 100 % recyclé qui absorbe la graisse, l'huile, l'eau et d'autres produits chimiques non agressifs. PIG Dri est sans silice et a un faible profil de poussière. Peut être utilisé à l'intérieur ou à l'extérieur

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur
New Pig Ltd
Hogs Hill, Watt Place
Hamilton International Technology Park
Blantyre, Glasgow 0AH, UK
E: pigpen@newpig.com
T: +44 (0) 1698 727 400 : www.newpig.co.uk

New Pig B.V.
Concorde 5
Business Park Midden-Brabant Poort
RM Gilze
Netherlands
E: pigpost@newpig.com
T: +31 (0) 76 596 9250
W: www.newpig.eu

Pour plus d'informations, contacter

Point de contact New Pig Ltd. T: +44 (0) 1698 727 400
New Pig B.V.T: +31 (0) 76 596 9250
Email Address UK: pigpen@newpig.com
B.V.:pigpost@newpig.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Emergency Telephone (24 hr) INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008	
Europe	**112**

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient Calcium Carbonate

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Mentions de danger

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

Informations supplémentaires

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disponibilité du grand public.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
Cellulose Fiber 9004-34-6	47-53	Aucune donnée disponible	232-674-9	Aucune donnée disponible	-	-	-
Kaolin 1332-58-7	28-34	Aucune donnée disponible	310-194-1	Aucune donnée disponible	-	-	-
Calcium Carbonate 471-34-1	14-20	Aucune donnée disponible	207-439-9	Aucune donnée disponible	-	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
Cellulose Fiber 9004-34-6	5000	2000	Inhalation LC50 Rat >5800 mg/m^3 4 h	>5800	Inhalation LC50 Rat >5800 mg/m^3 4 h

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
			(Source: NLM_CIP) 5.8		(Source: NLM_CIP)
Kaolin 1332-58-7	5000	5000	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Calcium Carbonate 471-34-1	6450	2000	Inhalation LC50 Rat >3 mg/L 4 h (no deaths occurred, aerosol, Source: ECHA_API) 3	>3	Inhalation LC50 Rat >3 mg/L 4 h (no deaths occurred, aerosol, Source: ECHA_API)

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Informations supplémentaires
Les substances sans classification sont incluses, car elles ont établi des limites d'exposition professionnelle

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Transporter la victime à l'air frais.

Contact oculaire Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Ingestion Rincer la bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Aucune information disponible.

Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO_2).

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Mettre en place une ventilation adaptée.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

Classe d'entreposage (TRGS 510) LGK 11.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
PIG Dri est un absorbant de sol 100 % recyclé qui absorbe la graisse, l'huile, l'eau et d'autres produits chimiques non agressifs. PIG Dri est sans silice et a un faible profil de poussière. Peut être utilisé à l'intérieur ou à l'extérieur.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Autriche	Belgique	Bulgarie	Croatie
Cellulose Fiber 9004-34-6	-	-	TWA: 10 mg/m^3	-	TWA: 10 mg/m^3 TWA: 4 mg/m^3 STEL: 20 mg/m^3
Kaolin 1332-58-7	-	-	TWA: 2 mg/m^3	TWA: 3.0 mg/m^3 TWA: 6.0 mg/m^3	TWA: 2 mg/m^3
Calcium Carbonate 471-34-1	-	-	-	-	TWA: 10 mg/m^3 TWA: 4 mg/m^3
Nom chimique	Chypre	République tchèque	Danemark	Estonie	Finlande
Cellulose Fiber 9004-34-6	-	-	TWA: 1 mg/m^3	TWA: 10 mg/m^3	TWA: 2 mg/m^3
Kaolin 1332-58-7	-	-	TWA: 2 mg/m^3	-	TWA: 2 mg/m^3
Nom chimique	France	Allemagne TRGS	Allemagne DFG	Grèce	Hongrie
Cellulose Fiber 9004-34-6	TWA: 10 mg/m^3	-	-	TWA: 5 mg/m^3	TWA: 3 mg/m^3
Kaolin 1332-58-7	TWA: 10 mg/m^3	-	-	-	-
Calcium Carbonate 471-34-1	TWA: 10 mg/m^3	-	-	-	-
Nom chimique	Irlande	Italie MDLPS	Italie AIDII	Lettonie	Lituanie
Cellulose Fiber 9004-34-6	TWA: 10 mg/m^3 STEL: 30 mg/m^3	-	TWA: 10 mg/m^3	TWA: 2 mg/m^3	-
Kaolin 1332-58-7	TWA: 2 mg/m^3	-	TWA: 2 mg/m^3	-	-
Calcium Carbonate 471-34-1	-	-	-	TWA: 6 mg/m^3	-
Nom chimique	Luxembourg	Malte	Pays-Bas	Norvège	Pologne
Cellulose Fiber 9004-34-6	-	-	-	-	TWA: 3 mg/m^3
Kaolin 1332-58-7	-	-	-	-	TWA: 10.0 mg/m^3
Calcium Carbonate 471-34-1	-	-	-	-	TWA: 10 mg/m^3
Nom chimique	Portugal	Roumanie	Slovaquie	Slovénie	Espagne
Cellulose Fiber 9004-34-6	TWA: 10 mg/m^3	TWA: 10 mg/m^3	-	-	TWA: 10 mg/m^3
Kaolin 1332-58-7	TWA: 2 mg/m^3	-	-	-	TWA: 2 mg/m^3
Calcium Carbonate 471-34-1	TWA: 10 mg/m^3	-	-	-	-

Nom chimique	Suède	Suisse	Royaume-Uni
Cellulose Fiber 9004-34-6	NGV: 2 mg/m^3	S+ TWA: 3 mg/m^3	TWA: 10 mg/m^3 TWA: 4 mg/m^3 STEL: 20 mg/m^3 STEL: 12 mg/m^3
Kaolin 1332-58-7	-	TWA: 3 mg/m^3	TWA: 2 mg/m^3 STEL: 6 mg/m^3
Calcium Carbonate 471-34-1	-	TWA: 3 mg/m^3	-

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs Aucune information disponible

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Aucune information disponible.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Aucun équipement de protection spécifique exigé.

Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection spécifique exigé.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Solide
Aspect Solide gris
Couleur Aucune information disponible
Odeur Citric. Florale. Moisi.
Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	
inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité	220 °C	
Température de décomposition		
pH	7.0-7.06 dans l'eau	
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	
Hydrosolubilité	Aucune donnée disponible	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité relative	0.42-0.56	
Densité apparente	34 lbs/cu ft (0.55 ± 0.33 gm/cm3)	
Densité de liquide	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	
Caractéristiques des particules		
Granulométrie	Aucune information disponible	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique
Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité
Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Polymérisation dangereuse Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Matières incompatibles.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides forts. Agents comburants forts. Agent réducteur.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits dangereux résultant de la décomposition Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit Aucune information n'est disponible quant à la toxicité aiguë de ce produit

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 du présent SDS pour les symptômes.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 4,877.90 mg/kg
ETAmél (voie cutanée) 2,309.50 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard) 4.18 mg/l

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Cellulose Fiber	> 5 g/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 5800 mg/m^3 (Rat) 4 h
Kaolin	> 5000 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rat)	-
Calcium Carbonate	= 6450 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	> 3 mg/L (Rat) 4 h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Non classé.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non classé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Non classé.

Mutagénicité sur les cellules germinales Non classé.

Cancérogénicité Non classé.

Toxicité pour la reproduction Non classé.
STOT - exposition unique Non classé.

STOT - exposition répétée Non classé.

Danger par aspiration Non classé.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations

Autres effets indésirables Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance/dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans les sols Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Calcium Carbonate	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes
Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.
Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IMDG
14.2 Nom d'expédition Non réglementé

RID
14.2 Nom d'expédition Non réglementé

ADR
14.2 Nom d'expédition Non réglementé

IATA
14.2 Nom d'expédition Non réglementé

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

France
Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
Cellulose Fiber 9004-34-6	RG 66

Union européenne
Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :
Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV
Calcium Carbonate - 471-34-1	75.	-

Polluants organiques persistants
Sans objet

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
Sans objet

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	DSL/NDSL	EINECS/ELINCS	PICCS	ENCS	IECSC	AIIC	KECL
Cellulose Fiber 9004-34-6 (47-53)	X	X	X	X	-	X	X	X
Kaolin 1332-58-7 (28-34)	X	X	X	X	-	X	X	X
Calcium Carbonate 471-34-1 (14-20)	X	X	X	X	X	X	X	X

Légende :
TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des

substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)
NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende
SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »
+	Sensibilisants		

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS
Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)
Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV
Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données sur les substances dangereuses

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)
NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)
CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation
Organisation mondiale de la santé

Date d'émission : 21-juin-2022

Date de révision : 02-mars-2023

Remarque sur la révision: Mise à jour réglementaire

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
Avis de non-responsabilité
Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité